VENTES A L'ENCAN.

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Receveur

—DE LA—

UNION MARINE WORKS

UN SPLENDIDE ETABLISSEMENT SUR LE FLEUVE MISSISSIPPI, ALGER.

UNE GRANDE OCCASION POUR ACQUERIR UN ETABLISSEMENT EN OPERATION.

Devant Etre Vendu le Tout Ensemble ou en Bloc.

R. S. STERNS vs LA UNION MARINE WORKS

No 90 922—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON, W. A. Kernaghan, Encanteur—Bureau 339 rue Carondelet, JEUDI le 11 NOVEMBRE 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909, de l'Hon. Fred. D. King, juge de la susdite Cour, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Une certaine portion de terre située dans le Cinquième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Patterson, Bermuda, Seguin et le fleuve Mississippi, ledit lot mesurant cent pieds de face à la rue Patterson sur toute la profondeur et façade à la rue Seguin, quelque soit la mesure, s'étendant au fleuve Mississippi, et ainsi formant l'encoignure des rues Seguin et Patterson.

Acquis de Charles Weinberger, le 24 déc. 1908, par acte pardevant F. E. Rainold, notaire, livre des transferts 222, folio 575.

Un certain lot de terre, ensemble avec bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les machines, chaudières, pompes et installations s'y trouvant et toutes dépendances y appartenant, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le numéro 2 de l'îlet No 13, borné par les rues Morgan (autrefois Villeré), Bermuda (autrefois Barthélemy), Seguin et Patterson, lequel lot mesurant 31 pieds 1 pouce 9 lignes de face à la rue Patterson, 108 pieds 5 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 1, 108 pieds 9 pouces 2 lignes sur l'autre côté et 31 pieds 1 pouce 6 lignes de largeur dans le fond, plus ou moins, d'après un plan annexé à un acte de partage passé le 11 mai 1850 pardevant L. T. Caire, ancien notaire de cette ville.

AUSSI: Une autre portion de terre avec les bâtisses qui s'y trouvent, avec ensemble les chantiers, pompes et installations dans la bâtisse dans le même district et îlet que la propriété immédiatement à côté de la propriété ci-avant décrite, mesurant en mesure française 35 pieds 2 pouces de face à la rue Seguin, 34 pieds 9 pouces de largeur dans le fond sur une profondeur de 42 pieds 6 pouces 5 lignes. Ladite portion de terre est formée du fond du lot du coin désigné par le No 16 de l'îlet No 13 sur un plan de A. D'Hémécourt, voyer, le 10 septembre 1856 et déposé dans les registres de H. P. Caire, notaire, comme plan 195 de son livre de plans No C Bis.

AUSSI: Un autre lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines, chaudières et pompes et installations à dedans qui s'y trouvent dans le même district et îlet que la propriété ci-dessus décrite, désigné comme lot No 14 ... No 15 sur le plan ... mesurant ... d'un autre dressé par ... 14 mars 1842 d'après lequel plan ledit lot mesure en mesure française 40 pieds ... lignes de face à la rue Morgan sur une profondeur de 108 pieds 8 pouces et 8 lignes sur la ligne de côté près de la rue Seguin, 108 pieds 2 pouces et 2 lignes sur la ligne du côté opposé.

Deux certains lots de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et les machines, pompes et chaudières, installations situées dans le Cinquième District de cette ville, désignés par les lettres A et B dans l'îlet borné par les rues Morgan (autrefois Villeré), Bermuda (autrefois Barthélemy), Patterson et Seguin, sur un devis de C. C. Lewis, député voyer de ville, daté du 13 mai 1901, annexé à un acte passé le même jour pardevant M. Mahoney, notaire en cette ville, une copie duquel devis est annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, de la date du 3 février 1903, lesquels dits lots sont contigus et mesurent chacun 32 pieds de face à la rue Morgan par des profondeurs suivantes: le lot A de 115 pieds 3 pouces et 4 lignes sur la ligne de côté le plus près à la rue Seguin et de 114 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de division du lot B; le lot B de 114 pieds 10 pouces et 2 lignes sur la ligne de division du lot A et 114 pieds 4 pouces et 7 lignes sur la ligne de division du lot C sur le côté de ... Le lot A ayant 32 pieds 0 lignes de largeur dans le fond et le lot B 32 pieds et 5 lignes sur la ligne du fond.

Un certain lot de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent et les machines, chaudières, pompes et installations établies et ladites améliorations situé dans le faubourg Duvergé dans le Cinquième District de cette ville, ledit lot étant désigné par le numéro 1 de l'îlet 13, borné par les rues Morgan (autrefois Villeré), Bermuda (autrefois Barthélemy), Patterson et Seguin, sur un plan annexé à un acte de partage passé pardevant H. P. Caire, ancien notaire en cette ville, daté du 1er mai 1850. Ledit lot forme l'encoignure des rues Patterson et Seguin et mesure 31 pieds 1 pouce et 9 lignes à la rue Patterson, 1?? pieds 5 pouces et 2 lignes de profondeur et façade à la rue Seguin, 108 pieds 10 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de division du lot No 2 et 31 pieds 1 pouce et 6 lignes dans le fond.

Etant les mêmes propriétés qui ont été acquises par la Union Marine Works de la State National Bank, en liquidation, le 27 nov. 1908, par acte pardevant C. J. Denechaud, notaire, et enregistré dans le livre des transferts 22? folio 4??.

Les propriétés ci-dessus incluant machines, chaudières, pompes, dépendances et accessoires seront vendues tout ensemble comme établissement en opération.

Une liste complète d'après inventaire des machines, etc., sera exhibée au moment de la vente ou peut être vue dans les registres de M. F. M. Stafford, notaire, en son étude No 226 Rue Baronne, ou au bureau des encanteurs.

CONDITIONS—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, à crédit de un, deux et trois ans garantis par billets de lien de vendeur portant 7 pour cent d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, 5 pour cent honoraire d'avocat en cas de procès. La dite propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police d'assurance devant être livrée au porteur des billets hypothécaires et le payer pour l'acte de vente pardevant F. M. Stafford, notaire. 10 pour cent comptant du prix d'achat requis au moment de l'adjudication.

Edw. Rightor, W. W. Westerfield, avocats.

10 oct—10 17 24 31—nov 7 11

VENTES A L'ENCAN.

Will J. Morgan.

ANNONCE JUDICIAIRE

SUCCESSION DE JOSEPH MORGAN

No 90 367—Cour Civile de District—Div. C.

EN VERTU d'un ordre de l'Hon. E. K. Skinner, maintenant absent en congé, je vendrai aux Enchères, SAMEDI le 23 oct. 1909, à 11 heures a. m., les articles suivants à savoir:

8 Skiffs en bon état.

National ... Registers.

Graphophone et Registres.

Meubles de maison et ... après inventaire enregistré chez encanteur.

Conditions: Comptant.

WILL J. MORGAN, Encanteur, Bureau Nos 331-33 rue Carondelet.

Wm. V. Seeber, avocat.

[illegible]

Kernaghan, Cordill & Parkerson.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Installation de Photographie.

CAMERA, VERRES LENTICULAIRES, CADRES POUR PHOTOGRAPHIE ET AUTRES ARTICLES

AUSSI

Deux Bons à Prime de Ville

Et Bail à Terme non expiré des Etages Supérieurs au No 631 rue du Canal

A Partir de la Date de la Vente Jusqu'au 30 Septembre 1913

Succession de Charles ... [illegible]

No ... 543—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau 339 rue Carondelet—JEUDI le 28 octobre 1909 à 11 heures a. m. il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté du 7 octobre 1909 de l'Hon. George H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, sur les lieux No 631 rue Canal, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale.

Deux Bons à prime de ville ... à terme non expiré jusqu'au 30 septembre 1913 des étages supérieurs du No 631 rue du Canal, caméras, verres lenticulaires, cadres pour portraits, écrans, cadres pour imprimer, vitrines, ... électriques, réservoir, filtre, caméra pour vues avec trois verres lenticulaires, ... pour photographie, cartes pour photographie, plateaux en caoutchouc et en verre et plusieurs autres articles qui se trouvent dans un atelier de photographie complètement classé ... d'après inventaire enregistré en le Bureau de l'encanteur.

Conditions—Comptant.

McLoskey & Benedict, avocats.

16 oct—16 17 24 28

ANNONCE JUDICIAIRE

BON TERRAIN POUR BATIR, SIXIEME DISTRICT, AVEC AMELIORATIONS.

SUCCESSION DE JOHN CAMPHOR

No 90 520—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR KERNAGHAN, CORDILL & PARKERSON—W. A. Kernaghan, Encanteur, Bureau No 339 rue Carondelet, JEUDI le 11 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre daté du 4 oct. 1909, de l'Honorable Fred. D. King, juge de la susdite Cour, Div. B, agissant pour l'Honorable W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Austerlitz, Magazin, Constantinople et Constance, désigné par la lettre E, sur un plan de Williams, voyer, attaché à un acte pardevant W. H. Seymour, notaire, le 1er mars 1879, et mesurant d'après cela 30 pieds de face à la rue Austerlitz sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désigné par le No 826 rue Austerlitz.

Acquis de J. Vic Leclerc par un acte pardevant J. C. Henriques, notaire, le 1er février 1909, livre de transfert 219, folio 691.

Dans un bon voisinage et près de toute commodités.

Conditions—Comptant, vingt pour cent comptant au moment de la vente. L'acte de vente pardevant ——— notaire aux frais de l'acquéreur.

10 oct—10 17 24 31—nov 7 11

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Daniel Freeman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 88 029—Division C—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons, s'il en ont ou peuvent en avoir, pour lesquelles le compte final présenté par Lione M. R. ..., exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Gage Baldwin & ... avocats.

23 oct [illegible]

Succession de Simon O'Callaghan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91 244—Division C—Attendu que J. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Simon O'Callaghan, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Favrot & Friedrichs, avocats.

23 oct—23 27—nov 1

Succession de Juan Baptista Brazellios.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 91 21?—Division C—Attendu que Jas. P. Cordill, administrateur public, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Juan Baptista Brasellios, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Favrot & Friedrichs, avocats.

22 oct—22 26 31

Succession de Eunice Chandler,

épouse de William C. Lee.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 91 210—Division B—Attendu que William Coleman Lee a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feue Eunice Chandler, épouse de William C. Lee, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Joe Lautenschlaeger, avocat.

22 oct—22 26 31

Succession de Andrew Lindberg

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans—No 91 1?9—Division A—Attendu que Mme Emma Max, veuve de Andrew Lindberg, a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Andrew Lindberg, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.—Par ordre de la Cour—THOMAS CONNELL, Greffier.—C. C. Friedrichs, avocat.

22 oct—22 26 31

Succession de A. E. G. Le François.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 045—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte et tableau de distribution présentés par John M. Vergnole, exécuteur testamentaire de cette succession ne seraient pas approuvés et homologués et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Chas F. Claiborne, avocat.

22 oct—22 27—nov 2

Succession de Mme Eveline Wegener, veuve.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91 246—Division D—Attendu que la Teutonia Bank and Trust Company a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Mme Eveline Wegener, veuve, décédée intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—J. J. Prowell, avocat.

21 oct—21 25 30

CHARTER

OF THE AMERICAN FINANCE & INVESTMENT COMPANY.—State of Louisiana, Parish of Orleans.

On this 27th day of the month of July 1909, before me, LYLE SAXON, a Notary public in and for the parish of Orleans, State of Louisiana, personally came and appeared the undersigned parties and declared that they had hereby formed themselves into a corporation for the term of ninety nine years from this date under the name of the "American Finance and Investment Company" of New Orleans, Louisiana, the domicile whereof shall be in the City of New Orleans in said State, and the purposes whereof shall be to finance deals in real estate, stocks, bonds and other securities, to borrow and lend money, to buy and sell property, real or personal, to act as trustee in bankruptcy or as receiver or liquidator of individuals and corporations or as agent for corporations or individuals, to act as a depository, and to guarantee the value of property and accounts.

No Stockholder shall ever be held liable for any of the debts or obligations of said Company, except to the amount that may be due by such stockholder for the unpaid balance of his subscription to the stock of said Company.

Citation and other process shall be served upon the President, and in his absence from the City upon the Secretary. The Capital stock shall be Five Hundred Thousand ($500 000 00) Dollars divided into shares of One Hundred ($100 00) Dollars each, payable in cash or its equivalent, and the corporation shall begin business as soon as Three Thousand ($3 000 00) Dollars of the capital stock shall have been subscribed. The affairs of the corporation shall be managed by the Board of Directors composed of five stockholders, the first Board of Directors to hold office for the years and there after to be elected annually, by ballot on the first day of July of each year or as soon thereafter as possible, each share of stock shall have one vote in all Stockholders meetings to be cast in person or by proxy. The first Board of Directors will be composed of Gabriel J. Capdevielle, President, Archibald J. Douglas, Vice-President, Francis W. Pike, Secretary and Treasurer, Ernest T. Florence and Philip L. Asher, and succeeding Boards shall elect officers from among their number. This charter may be amended or this corporation dissolved by a three fourths vote of the stock represented at a meeting, held after ten days notice in writing, mailed to the stockholders, and in case of dissolution the Board of Directors shall act as liquidators. The Board of Directors will have the power to adopt by-laws for the general management of the affairs of the corporation, and can amend same at their pleasure.

Thus done and passed at my office on said date in the presence of competent witnesses who sign here-to with said appearers and me, Notary, after the reading of the whole.

(Original Signed)

FRANK MEHRHOFF,
L. ENNEMOSER,
FRANCIS W. PIKE,
ARCHIBALD J. DOUGLAS,
G. J. CAPDEVIELLE,
ERNEST T. FLORANCE,
PHIL. L. ASHER.
LYLE SAXON,
Notary Public.

I the undersigned, Recorder of Mortgages for the Parish of Orleans, State of Louisiana, hereby certify that the above and foregoing charter of the "American Finance & Investment Company of New Orleans, Louisiana" was this day recorded in my office in book No 950, folio ...

(Signed) EMILE LEONARD, Deputy Recorder

Aug. 13, 1909.

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Résidence

DANS LE

Troisième District.

SUCCESSION DE ADRIEN TISNE

No ... Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur, ...

Mardi, le 16 Novembre 1909,

à midi, à la Bourse des Encanteurs, No 311 rue Baronne, il sera vendu en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. Juge Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, agissant pour l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, maintenant absent en congé, daté et signé le 7 octobre 1909, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Bourgogne (autrefois Craps), Congrès, Dauphine et Amour (Indépendance), et connu et désigné comme lot No 3 sur un plan dressé par Louis H. Pilié, voyer, daté du ... 1847 et déposé sous le No 116 parmi les registres de Théo Guyol, ancien notaire de cette ville, et d'après lequel ledit lot mesure vingt-cinq pieds dix pouces de face à la rue Congrès sur une profondeur de quatre-vingt-dix-huit pieds cent pouces et quatre lignes.

Etant la même propriété que le défunt Adrien Tisne acquit par acte de Mme Dina Albert, veuve par premier mariage de Frank Menard et épouse par deuxième mariage de Antoine Barrett, par acte pardevant F. D. Charbonnet, notaire, passé le 23 avril 1907 et enregistré dans le livre des transferts 212, folio ...

Les améliorations comprennent un cottage en bois connu comme No 91? rue Congrès, contenant deux chambres, office et cuisine et hangar.

Conditions—Comptant, et l'acquéreur devant assumer toutes les taxes pour l'année 1909 au-dessus et en plus du prix de l'adjudication et doit déposer avec l'encanteur 10 pour cent du montant de son enchère au moment de la vente et de payer pour l'acte de vente pardevant Ernest Vidrine, notaire.

E. V. Richard, avocat.

16 oct—16 17 24 31—nov 7 14 16

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur dans le Sixième District.

Mme Georgina Richard vs Paul B. Habans

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 90 672—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 18 novembre 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Vingt-quatre lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, avantages et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'îlet No 23, borné par l'avenue Henry Clay, les rues Constance, Webster et Patton, et sont désignés par les Nos un à vingt-quatre inclusivement sur un devis ou plan d'arpentage dressé par Edgar Pilié, voyer, daté du 22 septembre 1904, annexé à un acte d'hypothèque pardevant Julian B. Habans, notaire, le 18 août 1905 et y faisant partie pour référence. D'après lequel dit plan ou devis d'arpentage lesdits lots mesurent comme suit: Les lots un et deux mesurant chacun trente deux pieds deux pouces et une ligne de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds deux pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Les lots numéros trois et quatre chacun trente-deux pieds deux pouces et une ligne de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds deux pouces et trois lignes en largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro cinq mesurant trente deux pieds deux pouces et deux lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds deux pouces et quatre lignes en largeur dans le fond, sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. Les lots numéros six et sept mesurant chacun trente deux pieds deux pouces et une ligne de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds deux pouces et trois lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles. Le lot numéro huit mesurant trente deux pieds deux pouces et trois lignes de face à l'avenue Henry Clay, trente deux pieds deux pouces et cinq lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes égales et parallèles. Le lot numéro dix mesurant trente pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Constance, trente et un pieds cinq pouces et deux lignes en largeur sur la ligne du fond, cent quarante quatre pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté à côté de l'avenue Henry Clay et cent quarante quatre pieds dix pouces et six lignes du côté de la rue Webster. Le lot numéro onze mesurant trente pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Constance, trente et un pieds cinq pouces et trois lignes en largeur sur la ligne du fond, cent quarante quatre pieds dix pouces et six lignes sur le côté à côté de l'avenue Henry Clay et cent quarante quatre pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne de côté contigu à la rue Webster. Le lot numéro douze mesurant trente pieds quatre pouces et deux lignes de face à la rue Constance, trente et un pieds cinq pouces et deux lignes en largeur sur la ligne du fond, cent quarante quatre pieds dix pouces et sept lignes sur la ligne de côté contigu à l'avenue Henry Clay et cent quarante quatre pieds onze pouces et une ligne sur le côté contigu à la rue Webster. Le lot numéro treize mesurant trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Webster, trente deux pieds deux pouces et trois lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur en façade à la rue Constance de cent dix pieds. Les lots numéros quatorze et quinze mesurant chacun trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Webster, trente deux pieds deux pouces et quatre lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur, entre lignes parallèles, de cent dix pieds. Les lots Nos seize, dix sept et dix huit mesurant chacun trente deux pieds deux pouces et six lignes de face à la rue Webster, trente deux pieds deux pouces et quatre lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. Les lots numéros dix neuf et vingt mesurant chacun trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Webster, trente deux pieds deux pouces et quatre lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur entre lignes parallèles de cent dix pieds. Le lot numéro vingt et un mesurant trente deux pieds deux pouces et cinq lignes de face à la rue Webster, trente deux pieds deux pouces et trois lignes en largeur sur la ligne du fond sur une profondeur et façade à la rue Patton de cent dix pieds. Le lot No vingt-deux mesurant trente-deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Patton, trente et un pieds cinq pouces et deux lignes de largeur sur la ligne du fond, sur une profondeur sur la ligne de côté contigu à la rue Webster de cent quarante quatre pieds onze pouces une ligne et cent quarante quatre pieds dix pouces sept lignes sur la ligne de côté contigu à l'avenue Henry Clay. Le lot No vingt trois mesurant trente deux pieds six pouces trois lignes de face à la rue Patton, trente et un pieds cinq pouces trois lignes de largeur sur la ligne du fond cent quarante quatre pieds dix pouces sept lignes sur la ligne de côté contigu à la rue Webster et cent quarante quatre pieds dix pouces six lignes contigu à l'avenue Henry Clay.

Le lot numéro vingt-quatre mesurant trente-deux pieds six pouces et deux lignes de face à la rue Patton, trente et un pieds cinq pouces et deux lignes sur la ligne du fond cent quarante quatre pieds dix pouces et six lignes sur la ligne de côté contigu à la rue Webster et cent quarante quatre pieds dix pouces et quatre lignes sur la ligne de côté contigu à l'avenue Henry Clay, le lot numéro un formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Patton.

Le lot numéro neuf formant l'encoignure de l'avenue Henry Clay et de la rue Constance, le lot numéro treize formant l'encoignure des rues Constance et Webster. Le lot numéro vingt et un formant l'encoignure des rues Patton et Webster.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Hall et Monroe & M. Buchanan, avocats pour le demandeur.

17 oct—17 22 29—nov 5 12 18

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le Shérif du contenu et installations et stock etc. d'un atelier de ferblanterie.

Comprenant diverses machines et outils employés dans le métier, ... ferblantier, ... pour ... de feu ...

Aussi un cheval et charrette.

F. V. Redmond vs W. F. J. Hughes

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 91 ... En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et par conséquent je procéderai à vendre à l'enchère publique à mes entrepôts après désignés le MERCREDI ... novembre 1909 à 10 30 heures A. M. la propriété ci-après décrite à savoir—

A mon entrepôt rue St. Anne entre ... et Chartres.

Le contenu installations et ... d'un atelier de ferblanterie en mon entrepôt d'après inventaire enregistré.

Aussi un cheval et charrette.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Sidney Gautier, avocat pour le demandeur.

23 oct—23 28—nov 3

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Quatrième District

No ——— rue Tchoupitoulas, entre les rues Philip et Sorapuru (l'îlet dans le fond étant la rue Rousseau.)

Michael Beversdorffer vs Andrew Hauser.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 90,376—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 novembre 1909 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'îlet désigné par le No ?8, borné par les rues Tchoupitoulas, Philip, Rousseau et Sorapuru, mesurant en mesure américaine vingt un pieds neuf pouces de face à la rue Tchoupitoulas, cent quatre vingt huit pieds quatre pouces et une ligne sur une ligne de la propriété No 771, cent quatre-vingt cinq pieds sept pouces et trois lignes sur la ligne vers la rue Sorapuru et vingt un pieds sept pouces sur la ligne du fond, ensemble avec toutes et particulièrement les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent. La propriété ci-dessus décrite formant partie de deux lots de terre désignés par les Nos 16 et 17 sur un plan par H. Grant, daté le 2 février 1844 et déposé en l'étude de L. R. Kenny, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Foster Milling & Godchaux, avocats pour le demandeur.

5 oct—5 15 22 29—nov 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété améliorée de valeur du Cinquième District,

Portant le No municipal 210 rue Newton.

Marvin D. Boger vs Charles Samuel Schmid.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 89 916—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 11 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, situé dans le Cinquième District de cette ville dans l'îlet borné par les rues Newton, Homer, Rivière (anciennement Jefferson) et l'avenue Brooklyn (anciennement rue Madison), désigné comme l'îlet No 153; ledit lot étant une moitié du lot original No 6 dudit îlet, lequel lot ou portion de terre mesurant trente pieds de face à la rue Newton sur cent vingt pieds de profondeur, mesure française, les améliorations qui s'y trouvent et ni connues par le No municipal 210 de la rue Newton.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de 10 0/0 du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

H. P. Dart, Jr., et Robert E. ..., avocats du demandeur.

9 oct—9 15 22 29—nov 5 11

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

—o—

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur du Cinquième District.

Succession de William E. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—Nos 6? ... 71 317—En vertu d'un writ de ... contre John Finney, tuteur, et al., à la requête de Mme Margaret Kelly, ... de Jules Boudreaux, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 novembre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Cinquième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'îlet ..., borné par les rues Delaronde, Pelican, Bouny et Seguin, d'après un plan par A. De Armas, voyer, le 3 janvier 1871 et annexé à un acte passé pardevant E. Bouny, notaire, le 21 ... 1871, le lot mesure en mesure américaine ... pieds deux pouces de face à la rue ... , sur une profondeur de cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur entre lesdites lignes.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant. L'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de vingt pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Louis H. Burns, avocat pour le demandeur en exécution.

1 oct—1 2? 15 22 29—nov 4

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété améliorée de valeur dans le Premier District.

Portant les Nos municipaux 2907 e 29?? rue Banks, entre les rues Gayoso et Dupré.

Mme Margaret Badger vs Mme Ma... Badeaux.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90 60?—En vertu d'un writ de saisie et vente et d'un ordre de Cour signé le 15 sept. 1909 à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI 4 novembre 1909, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Une certaine portion de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Banks, Gayoso, Palmyre et Dupré, laquelle portion de terre est désignée par la lettre S sur un certificat d'arpentage ... du 1er octobre 1909 fait par ... voyer, et enregistré et attaché au writ dans la susdite affaire, conformément audit certificat, ladite portion de terre commence à une distance de trente six pieds quatre pouces et cinq lignes du coin des rues Dupré et Banks et mesure trente-quatre pieds, sept pouces et sept lignes de face rue Banks sur une profondeur sur la ligne du côté le plus près de la rue Dupré de quatre-vingt-six-huit pieds six pouces et une première profondeur sur le côté de la ligne la plus rapprochée de la rue Gayoso de quatre vingt-sept pieds, neuf pouces et sept lignes de là une autre profondeur sur une ligne oblique s'étendant vers la rue Gayoso de quatorze pieds trois pouces et sept lignes, et quarante trois pieds six pouces et six lignes sur la ligne de derrière.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

James B. Ross, Jr., avocat du demandeur.

2 oct—2 3 8 15 22 29—nov 4

Charbon

PITTSBURG, ANTHRACITE, ALABAMA.

Coke de Gaz et de Fonderie.

W. G. COYLE & CO.,

337 Carondelet,

Phone Main 2126.

CHANTIER DE SUCCURSALE:

4716 Magasin, coin Valence.

18 sept—

Freed & Co.

—o—

Succession de Edward G. Spooner

No 90 209—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Div. A.

La Résidence Simple à deux Etages en Bois,

No 2922 Rue N. Rempart.

Entre les Rues Press et Montégut.

A l'encan, MERCREDI, le 27 octobre 1909 à midi.

PAR FREED & CIE—A. A. Freed, Encanteur, à notre bureau, 635 rue Gravier.

EN vertu de et conformément à un ordre de l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Div. A, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété ci-après décrite—

Un certain terrain, lot de terre ou portion de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, passages, privilèges, servitudes et avantages qui y appartient ou en quelque sorte en faisant partie, situé dans le Troisième district de cette ville dans l'îlet borné par les rues Montégut, Rempart, Bourgogne et Press, désigné comme lot No 1, sur un plan dressé par J. A. Gaux, daté du 9 mai 1841 et déposé en l'étude de Louis T. Caire, anciennement notaire en cette ville, ledit lot mesurant en mesure américaine quarante quatre pieds huit pouces de face à la rue Rempart sur trente et un pieds huit pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Conditions—Un tiers ou plus comptant et la balance, s'il y en a, en un crédit d'un an ou de un et deux ans à l'option de l'acquéreur, la portion du crédit de ladite vente devant être démontrée par billets de l'acquéreur à son propre ordre et par lui endossés, portant 8 0/0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque spéciale et lien de vendeur et privilège sur la propriété vendue avec le pacte de non aliénando et toutes les clauses usuelles de sécurité, avec 10 0/0 honoraires d'avocat en cas de procès. La propriété devant être assurée par l'acquéreur et la police devant être livrée au porteur des billets, l'acquéreur devant payer au-dessus du montant de son enchère toutes les taxes pour l'année 1909 et de prendre possession des loyers de la date du passage de l'acte. L'acte de vente devant être aux frais de l'acquéreur pardevant F. M. Stafford, notaire, et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

James O'Connor, Stafford & Lambert, avocats pour l'Exécuteur.

26 sept—26—oct 3 10 17 24 27

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Thomas Kennedy.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 90,707—Division B—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le Rév. Joseph Hanrahan, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Legier & Gleason, avocats.

16 oct—16 20 25

Succession de Frank Grady.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 91,158—Division B—Attendu que John E. Cooper a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Frank Grady, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—Joseph Slim, avocat.

17 oct—17 21 26

Succession de William T. Alcorn.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 90 107—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mme Katie B. Alcorn, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Woodville & Woodville, avocats.

20 oct—20 24 29

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE CONSTABLE

Antoinette Shakespeare, veuve de Joseph A. Shakespeare vs Laure J. C. Roberts.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 40 156—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Wynn Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique à mon entrepôt, Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Deuxième District de cette ville, SAMEDI, 23 octobre 1909 à 10 heures A. M., la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, un réfrigérateur, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et énumérés d'après l'inventaire en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans. John Dymond Jr., avocat.

12 ... 12 17 23

Joseph D. Gatti vs M. et Mme Walter Rybeck

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 39 791—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Hy Renshaw, juge de la Div. C de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai de vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 727 à 731 rue St-Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Deuxième District de cette ville, MERCREDI le 27 octobre 1909, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et énumérée d'après l'inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. WM J. BRADY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.—A. D. Danziger, avocat.

16 oct—16 21 27

AVIS AUX CREANCIERS

En re Liquidation de la La. Export Lumber and Box Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 86 374—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte provisoire présenté par F. P. Breckinridge et E. A. Hotard, Receveurs dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier. Rose E. Brearesle, Dinkelspiel, Hart et Davey, avocats pour les receveurs.

19 oct—19 23 28

L'Ecole de Culture Physique Pons,

116 RUE ST-CHARLES

Pour le développement des Hommes et des Femmes et le traitement de ceux qui sont atteints de débilité.
CARL PONS, Champion Athlète Greco-Romain, Directeur.
Mme CARL PONS, Enseigne aux Dames.

soct—

E. A. ANDRIEU,

SUCCESSEUR DE

JULES ANDRIEU.

Propriétés Foncières,

Stocks et Bons,

802 RUE PERDIDO

Membre de la New Orleans Stock Exchange
P. O. Boîte 112, Nouvelle Orléans, Lae.

Carrère & Keeney.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de George Maxwell.

No 90 402—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

PAR CARRERE & KEENEY, Ernest A. Carrère, Encanteur—Bureau No 606 rue Perdido, JEUDI, le 11 novembre 1909 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu de et conformément à un ordre rendu, daté et signé le 5 octobre 1909, par l'Hon. E. K. Skinner, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre et améliorations, etc. dans le Troisième District, désigné par le No quatorze de l'îlet 67, borné par les rues Célestine, Bagatelle, St-Antoine et Genius, sur un plan annexé à un acte passé pardevant Felix de Armas, ancien notaire en cette ville, le 27 avril 1832, formant l'encoignure des rues Célestine et Bagatelle et mesurant 30 pieds de face à la rue Bagatelle sur 120 pieds de profondeur et façade à la rue Célestine, mesure française, le tout plus ou moins, avec les améliorations et portant le No 2700 rue Bourbon.

Conditions—Comptant. L'acquéreur devant assumer les taxes de 1909, les frais de tout certificats et l'acte de vente pardevant Robert Legier, notaire. L'acquéreur devant déposer au moment de l'adjudication 10 0/0 du prix d'achat et prendre possession du loyer du jour de la signature de l'acte de vente.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur, 606 rue Perdido.

10 oct—10 17 24 31—nov 7 8 9 10 11

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Isaac R. Florence.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 91,169—Division D—Attendu que Edward Rightor a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Isaac R. Florence, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier—James Legendre, avocat.

16 oct—16 20 25

Succession de Wilhelmine C. Walter, épouse de Albert Diettel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 89,543—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Albert Diettel, exécuteur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Greffier.—Ed. P. Foley, avocat.

13 oct—13 16 22

UNION SANITARY EXCAVATING CO.

WM. C. FAUST, Président. Incorporée en 1882. LOUIS BUCH, Secrétaire.

Sont Prêts à Curer Entièrement et à Désinfecter à Court Délai Toutes Sortes de

FOSSES D'AISANCE, VOUTES, CLOSETS EN TERRE, ETC.

TRAVAIL DE PREMIER ORDRE. Téléphone Main 3312. TERMES RAISONNABLES.

Bureau: 644 Rue Commune, entre Baronne et Carondelet.

9mars—

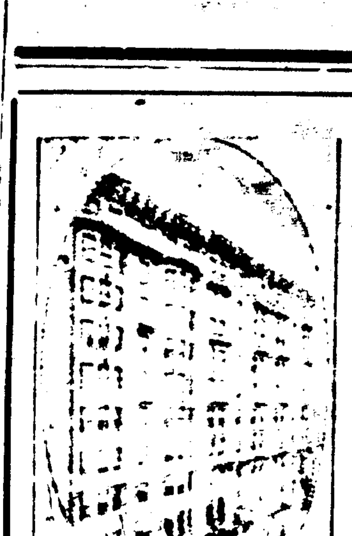

KING EDWARD HOTEL

(HOTEL DU ROI EDOUARD)

—A—

NEW YORK

145 à 155 W. 47th St.

A toucher de Broadway.

"Le véritable Cœur de New York."

350 Chambres. 250 Bains Privés. Absolument à l'épreuve du feu.

TOUS LES AGREMENTS MODERNES.

Chambres seules (Eau courante), $1.50.
Chambres seules et bain, $2.00, $2.50 et $3.00.
Salon, Chambres à coucher et Bain, $4.00 et plus.
Salon, Deux chambres à coucher et bain $5.00 et plus.
Pour chaque personne additionnelle dans la même chambre $1.00 extra
Ecrivez pour demander Livret.

PRIX SPÉCIAUX POUR L'ÉTÉ.

KING EDWARD HOTEL CO.,

JOHN HOOD, Prés. et Mgr.,
Anciennement du New Tifft House, Buffalo et Royal Hotel, Hamilton, Ont.

UTILE -- INSTRUCTIVE -- JOLIE

LA

"PENDULE EMPIRE"

DE

S. SMITH & FILS

Donne l'HEURE EXACTE DE TOUTES LES PARTIES DU MONDE; Globe colorié; base travaillée avec goût.

Prix £3 3s. Plus grande, 15 pouces £6 6s.

Ecrivez pour demander qu'on vous envoye catalogue de Montres, PENDULES, Bijouterie.

9, STRAND, LONDRES.

9 juin—1an